

Mairie d'ANCEAUMEVILLE
 Département de la Seine-Maritime
 Arrondissement de Rouen
 Canton de Bois-Guillaume

EXTRAIT DU
 REGISTRE DES DELIBERATIONS

Tél : 02 35 32 59 72
 Fax : 02 35 32 10 53

Séance du 05 décembre 2022

L'An deux mil vingt-deux, le cinq du mois de décembre à vingt heures trente minutes, se sont réunis à la salle des mariages de la mairie les membres du Conseil Municipal de la commune d'Anceaumeville, sous la présidence de Madame Charlotte ALEXANDRE, Maire d'Anceaumeville, dûment convoqués le 29 novembre 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 9

Quorum atteint

Absents : 6

Procurations : 4

Nombre de votes : 13

Etaient présents : Mesdames et Messieurs ALEXANDRE Charlotte - FOUCAULT Yves - LEPAGE Éric - BELIN Fabien - GODARD Harmony - HOYÉ Didier - LANGLOIS Jean-Marie - LARCHEVEQUE Carole - TORCHY Odile.

Etaient absents excusés :

Madame COUESNON Delphine a donné sa procuration à Madame LARCHEVEQUE Carole

Madame LE BIHAN Virginie a donné sa procuration à Monsieur BELIN Fabien

Monsieur LE GALL Régis a donné sa procuration à Madame GODARD Harmony

Monsieur QUINTINO David a donné sa procuration à Monsieur FOUCAULT Yves
 THOMAS Claude

Etait absente non excusée :

- Madame HAMEL Aurélie

Monsieur HOYÉ Didier, Conseiller Municipal est nommé secrétaire de séance.

2022-54 : Désignation des conseillers communautaires représentant la commune à la Communauté de Communes Inter Caux Vexin

Les membres du Conseil Municipal sont informés que la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013, relative à l'élection des conseillers communautaires a modifié le mode de désignation des conseillers communautaire comme suit :

- Dans les communes de moins de 1000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau. Soit :

<u>Conseiller titulaire</u>	<u>Conseiller suppléant</u>
Mme ALEXANDRE Charlotte	Mr FOUCAULT Yves

conseil municipal

conseil municipal

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de nommer les conseillers ci-dessus comme représentant la commune à la Communauté de Communes Inter Caux Vexin.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Charlotte ALEXANDRE



Le Secrétaire de séance, Didier HOYÉ



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600071-20221205-202254-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2022

Affichage : 12/12/2022